



## Syndicat Départemental Force Ouvrière De La Poste de Mayotte

Monsieur Le Directeur Régional  
De La Poste de Mayotte  
BP83  
97600 Mamoudzou

Mamoudzou, le 22 mars 2016

**Objet : Préavis de grève.**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de la loi du 31/07/1963, notre organisation syndicale dépose, par le présent courrier, un **préavis de grève illimité à compter du MERCREDI 30 MARS 2016** couvrant l'ensemble du personnel de La Poste de MAYOTTE, fonctionnaires et contractuels ainsi que les personnels appelés à les remplacer.

Les motifs de ce préavis sont les suivants :

- La transposition intégrale des modifications des grilles indiciaires de la Fonction Public aux postiers de MAYOTTE,
- Face à l'augmentation considérable du trafic courrier nous demandons des emplois durables,
- Le comblement des postes vacants et le remplacement de toutes absences,
- Amélioration des conditions de travail à la poste de MAYOTTE
- La formation de COBA
- Application des 1% logement aux postières et postiers de MAYOTTE

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire Départemental  
  
Abdoul Karim KAMARDINE